

Aujourd'hui à Cannes **METEO FRANCE**
Toujours un temps d'été

 20° 8 heures	 25° 14 heures	 24° 17 heures
---	--	--

Comment nous joindre

Rédaction : 17, rue Buttura, 06400 Cannes.
Tél. 04.93.06.37.50 - Fax 04.93.06.37.51.
e-mail : cannes@nicematin.fr
Abonnements : Tél. 0.800.06.83.20
serviceclients@nicematin.fr
Publicité-Eurosud : 17, rue Buttura - Tél. 04.93.06.37.90.



Plus d'infos sur notre site
nicematin.com

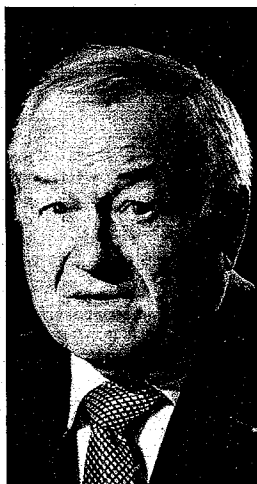
Législatives 2012 : Bernard Brochand en veut encore !

ÉLECTIONS Surprenant tout le monde, y compris ses proches collaborateurs, le député-maire de Cannes a déjà émis le souhait de se succéder à lui-même à l'Assemblée

Bernard Brochand ne sera pas Ben retard sur la ligne de départ des prochaines élections législatives. Car c'est pile dans... deux ans que les Français seront appelés à choisir leurs députés, quelques semaines après avoir élu leur (nouveau?) président. Surprenant tout son monde, le député-maire de Cannes a annoncé à quelques proches de la municipalité sa ferme intention de se représenter dans la huitième circonscription ⁽¹⁾ et de repartir pour un quatrième combat législatif après ceux victorieux de 2001 ⁽²⁾, 2002 et 2007. Un souhait qu'il a confirmé à *Nice-Matin* en marge de la dernière séance du conseil municipal, sans vouloir pour autant le commenter.

Les raisons d'une décision anticipée

Pourquoi se dévoiler si tôt ? C'est la question qu'amis et adversaires politiques du député-maire, qui vient de fêter ses 72 ans, se posent. Les réponses sont multiples. D'abord car en passionné et travailleur acharné qu'il est incontestablement, Bernard Brochand estime avoir encore un rôle à jouer pour sa circonscription... et au-delà. Membre de la commission des affaires économiques, il préside aussi à l'Assemblée le groupe d'études sur la contrefaçon, sans compter son fauteuil de membre du conseil d'administration de Radio-France. Le maire de Can-



Bernard Brochand en conseil municipal lundi. Le député-maire se lance déjà dans la bataille des législatives 2012.

(Photo Serge Haouzi)

nes, au carnet d'adresses bien rempli, est également fréquemment sollicité par les milieux politiques, économiques et industriels parisiens.

Ensuite il estime souvent qu'en période de crise, il faut tenir bon la barre. Sous entendu, le capitaine ne quitte pas le navire pendant la tempête...

Enfin, peut-être lui semble-t-il pré-

maturé d'envoyer au combat, dès cette échéance, son dauphin David Lisnard. Pour mieux le « protéger » en vue des municipales de 2014 ?

S'ils ont souvent parlé ensemble de ces futures élections, il semble que le premier adjoint n'a pas été directement informé de cette décision... unilatérale. « *Bernard Brochand est maître de sa décision, commente en pesant chaque mot l'actuel suppléant du député. Pour l'instant, on est loin des législatives et on a d'autres préoccupations. Il me semble bien prématuré de parler de cela maintenant. Nous sommes en période de crise et avons de nombreux projets à mener. Le moment venu, il s'agira de défendre au mieux nos valeurs et nos convictions. Il sait qu'il pourra compter sur moi. Je pense qu'il sera le bon candidat.* » Une réaction politiquement correcte ? Ce qui ne veut pas dire que David Lisnard, ne se sentait pas, lui aussi, à la hauteur du défi de 2012. Et à lire entre les lignes, on peut même y percevoir une certaine amertume.

Henri Leroy ou Philippe Tabarot ?

Reste à savoir quels adversaires s'opposeront alors à Bernard Brochand. Philippe Tabarot ? Henri Leroy ? Le premier (*tire les réactions ci-contre*) se serait probablement lancé dans la bataille si David Lisnard en était aussi. On

aurait alors assisté au premier round d'un combat qui culminerait lors des élections municipales de 2014. Le chef de file de l'opposition cannoise devrait plus sûrement patienter encore un peu et laisser son ami Henri Leroy, maire de Mandelieu, repartir au front face à son meilleur ennemi cannois. Un duel qui sera arbitré - à distance - par un socialiste qui pourrait être Apolline Crapiz, déjà plusieurs fois candidate elle aussi. Bernard Brochand, Henri Leroy :

les vétérans de la politique du bassin cannois devraient garder la main. Pour 2014, David Lisnard et Philippe Tabarot ont pris leur décision : ils seront candidats au plus convoité des mandats, celui de maire de Cannes.

CHRISTIAN HUAULT
chuault@nicematin.fr

1. Elle comprend les communes de Cannes, Mandelieu-La Napoule, Théoule-sur-Mer et, depuis le redécoupage, de Vallauris-ville.
2. Il s'agissait d'une législative partielle organisée après le décès de Louise Moreau.

Ce qu'ils en pensent

Philippe Tabarot, conseiller municipal et chef de l'opposition divers-droite, conseiller général de Cannes-centre :

« Je n'ai jamais douté qu'il y retourne. Je ne suis donc pas surpris. En ce qui me concerne, ma décision n'est pas prise. Car je considère qu'il faut d'abord se consacrer aux mandats pour lesquels on est élu. Je ne me positionne pas en terme de calendrier électoral et ne me fixe aucune échéance pour me décider. C'est une décision personnelle, dont je parlerai aussi avec mes colistiers et les membres de mon association. Et puis si Henri Leroy est candidat, je n'ai pas vocation à l'être aussi... Certes, qu'un candidat sortant se représente, c'est normal. Mais si Bernard Brochand se

déclare si vite, ce n'est certainement pas par rapport à une adversité extérieure. Car ni Henri Leroy ni moi n'avons encore évoqué cette échéance. Il s'agit peut-être d'étouffer quelques rivalités internes... »

David Konopnicki, directeur de cabinet de Henri Leroy :

« Henri Leroy prend acte de cette annonce. Mais il est, en ce qui le concerne, tourné vers l'actualité 2010. Il est donc prématuré de faire le moindre commentaire. Le maire met pour l'instant toute son énergie au service de sa commune et de sa population. Il prendra bien sûr toute sa part au débat lors des élections législatives en tant que maire d'une commune au cœur de la 8^e circonscription. »